



Licenciement économique avec réembauche à temps partiel

Par **c7emence**, le **27/02/2012 à 14:43**

Bonjour, je vous remercie de m'indiquer si il est possible suite à un licenciement économique par mon employeur: d'être réembaucher à temps partiel par ce même employeur. si oui dans quelles conditions et mesures est ce possible. en vous remerciant par avance de votre réponse.